

Lutte de classe

Quand le POI appelle au « retrait » et... soutient les appareils de la CGT, de FO et de la FSU

Ce document se compose d'une lettre qu'un camarade m'a adressée avant-hier. Mes commentaires figurent sous forme de notes à la fin, ensuite vous trouverez différents documents de FO et l'adresse d'un fichier renvoyant au congrès de la CGT finance.

Pierre, militant du groupe pour la construction du Parti Ouvrier Révolutionnaire, de l'Internationale Ouvrière Révolutionnaire, diffuseur de « Combattre pour le Socialisme » aux militants du POI.

Mon cher camarade,

Je me permets de t'écrire dans une situation cruciale pour tous les travailleurs. Pour leur faire payer la crise du capitalisme, les gouvernements à sa solde tentent d'imposer au prolétariat les plus violentes contre réformes remettant en cause des décennies d'acquis ouvriers. L'incroyable brutalité des deux plans successifs que le gouvernement Papandréou veut imposer aux masses grecques en est la manifestation la plus violente. Mais le projet de contre réforme des retraites du gouvernement Sarkozy Fillon s'inscrit dans ce même objectif. Or il est tout à fait clair que ces gouvernements ne peuvent atteindre leurs objectifs que s'ils bénéficient de la coopération et complicité des partis issus du mouvement ouvrier (PS, PC), mais aussi et surtout des directions syndicales.

Le gouvernement Sarkozy Fillon, et d'abord Sarkozy lui-même en ont pleinement conscience qui ne manque pas une occasion de féliciter les dirigeants syndicaux sur leur « esprit de responsabilité ». Mais le recours au dialogue social comme moyen de faire passer les contre réformes au compte du capital, est une politique commune à tous les dirigeants des gouvernements bourgeois.

A partir de là pour qui prétend combattre ces contre réformes, coule de source la tâche la plus immédiate : combattre pour la rupture des partis issus du mouvement ouvrier, mais aussi des directions syndicales. ⁱ Cela correspond d'ailleurs au mouvement même du prolétariat. Il est par exemple de la première importance – sans faire le moindre pronostic pour l'avenir – de constater qu'en Grèce même les directions syndicales ont été amenés à refuser de participer à la concertation visant à faire passer l'âge légal de la retraite à 67 ans. Comme il est très important de constater – information reprise par Informations Ouvrières d'ailleurs - qu'en Irlande, contre l'accord qui non seulement entérine la diminution massive des salaires, mais qui, en plus, vise à rien moins qu'à interdire le recours à la grève, signé par la direction du SNIPTU, se dressent plusieurs syndicats (enseignants, pompiers etc.). ⁱⁱ

Ton organisation (le POI) a engagé une campagne initié fin Janvier avec comme mot d'ordre : « ne touchez pas à nos retraites ». Je partage bien évidemment ce mot d'ordre. L'appel adopté les 22, 23 et 24 Janvier se conclut ainsi : « Nous signataires, disons à tous les dirigeants des partis qui se réclament du mouvement ouvrier : aucune participation à la commission chargée d'élaborer la contre réforme. Nous sommes convaincus que si les confédérations syndicales refusent le piège du consensus et la prétendue négociation d'une contre réforme destructrice, ce refus interdirait au gouvernement de faire passer ses projets contre nos retraites. »

Certes il eut été préférable dès ce moment là de formuler clairement en direction des dirigeants syndicaux (comme l'appel le fait pour les partis qui se réclament du mouvement ouvrier) l'exigence qu'ils ne participent pas à la « prétendue négociation » sur les retraites. L'appel est en effet adopté quelques semaines avant le « sommet social » du 15 février où tous les dirigeants invités (en particulier la CGT et FO, la CFDT ne pouvant être considéré comme un syndicat ouvrier) ⁱⁱⁱ devaient se rendre. Mais malgré ses insuffisances, l'appel indique au moins que la victoire ou la défaite du gouvernement Sarkozy Fillon est toute entière dans les mains des dirigeants syndicaux. ^{iv}

C'est donc avec surprise que, quelques jours après la publication de cet appel, début février, nous avons vu les militants du POI sous la responsabilité de Jean Paul Crouzet, dirigeant national, voter au congrès national de la FSU la résolution « retraites » proposée par l'appareil de la FSU. Cette résolution est un concentré de la duplicité de l'appareil. Puisque dans le même temps qu'il se prononçait de manière purement « formelle » pour les revendications (60 ans, code des pensions et six derniers mois, contre l'augmentation des trimestrialités), il annonçait de la manière la plus explicite l'intention de la direction de la FSU de participer à la concertation. Ainsi le vrai but de cette résolution était d'obtenir l'aval du congrès pour cette participation.^v Je me félicite que le courant Front Unique, courant animé par les militants du groupe pour la Construction du Parti ouvrier Révolutionnaire, de l'Internationale Ouvrière révolutionnaire ait voté contre le fait de donner cet aval.

Les militants du POI devaient d'ailleurs confirmer le cours suivi au congrès national de la FSU en votant contre la résolution suivante du courant Front Unique au CDFN de la FSU :

« Retraites : la FSU doit refuser de participer à la « concertation » annoncée par Sarkozy

Le gouvernement Sarkozy-Fillon est bien décidé à porter un coup décisif aux retraites des travailleurs ; en ligne de mire : le code des pensions.

Le CDFN de la FSU se prononce pour :

- pour le maintien de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans,
- contre tout allongement de la durée de cotisation : pas un trimestre de plus !
- pour le maintien du calcul des pensions sur les 6 derniers mois de salaire.
- pour la défense du code des pensions, et de tous les acquis subsistant en matière de retraite.

Chacun sait que le gouvernement veut abattre ces acquis.

Chacun sait que la « concertation » qu'il a annoncée jusqu'en septembre n'a pas d'autre objectif que de faire passer sa contre-réforme.

Participer à la « concertation » serait renoncer par avance à défendre ces acquis, ce qui nécessite au contraire de combattre la nouvelle contre-réforme des retraites qui s'annonce.

Par conséquent, le CDFN refuse la participation à la « concertation » sur la réforme Sarkozy-Fillon. »

Mais telle n'est pas seulement le cas dans la FSU. La direction FO fait état du vote unanime du CCN du 1^{er} avril - donc du vote pour des militants du POI qui y siègent - sur la résolution qui, ne disant mot de la concertation sur les retraites permet de même à la direction FO de participer aux multiples « sommets sociaux », « groupes thématiques » etc. de préparation de la contre réforme.

La question qui se pose est donc la suivante : peut on faire signer un texte qui dit que le gouvernement ne pourrait faire passer sa réforme si les dirigeants syndicaux refusaient le « piège » - piège dans lequel ils tombent d'ailleurs de leur plein gré, soit dit entre parenthèses – de la prétendue négociation ; et se prononcer dans les syndicats contre la rupture de cette « prétendue négociation » ?^{vi}

Mais une lecture attentive d'*Informations Ouvrières* donne sans doute la clef de cette contradiction. Car très vite, la phrase de l'appel du 24 Janvier mettant en évidence la responsabilité des directions syndicales : «*Nous sommes convaincus que si les confédérations syndicales refusent le piège du consensus et la prétendue négociation d'une contre réforme destructrice, ce refus interdirait au gouvernement de faire passer ses projets contre nos retraites.* » a disparu des pages du journal.

Au contraire, dans un nouvel appel daté du 1^{er} Avril, la direction du POI utilise une formulation qui camoufle complètement la responsabilité des directions syndicales : «*S'appuyant sur les différentes déclarations des dirigeants de l'ensemble des partis de gauche se déclarant prêts à participer au débat pour une bonne réforme des retraites, le gouvernement espère bien que cette « unité républicaine » lui permettra de légitimer sa contre réforme et d'entraîner avec lui les organisations syndicales dans la prétendue concertation.* » «*Espère* » ? Mais le 1^{er} avril, le gouvernement dispose déjà de l'accord ferme de la totalité des directions syndicales pour participer à la concertation pour ne rien dire de leur participation constante au COR et à l'élaboration du « diagnostic partagé » visant à justifier la réforme.

Puis finalement l'appel du 24 avril qui va jusqu'au bout dans le dédouanement total des dirigeants syndicaux : «*depuis le 22 avril, le ministre Woerth rencontre tour à tour tous les dirigeants du Parti Socialiste, du Parti Communiste français et du Parti de Gauche ainsi que les partis de droite. Il les consulte sur la future réforme des retraites.* » Sans aucun doute, et je ne suis pas le moins du monde porté à sous

estimer la responsabilité des dirigeants du PS, du PCF, du PG (laissons de côté les « partis de droite » puisque ce sont eux qui gouvernent et que nul ne peut s'étonner du fait qu'ils soient favorables à la réforme !).^{vii} Mais enfin pourquoi les signataires font-ils le silence sur le fait que les dirigeants syndicaux (tous les dirigeants syndicaux) sont depuis des semaines tous les jours dans le bureau de Woerth, que par exemple, le 22 avril, trois jours avant l'adoption de cet appel, Woerth recevait les dirigeants des fédérations de fonctionnaires, leur annonçant la constitution dès le 26 de groupes « thématiques » dont les intitulés recouvrent exactement et comme par hasard tous les éléments constitutifs de la contre réforme du gouvernement ?

Et l'appel, s'adressant exclusivement aux dirigeants du PS, du PCF, du PG, couvre totalement la responsabilité première des directions syndicales dont il ne dit pas un mot. Autrement dit, c'est au moment où la concertation avec les directions syndicales bat son plein sur la contre réforme des retraites que la direction du POI infléchit sa politique dans le sens d'un renoncement total à tout combat contre la dite concertation !^{viii}

Posons la question : pourquoi la responsabilité des directions syndicales devrait elle être camouflée ? Qui l'exige ? Gluckstein qui ne peut cacher le fait que la direction de FO comme les autres est dans la concertation se félicite de la déclaration de Mailly (IO 94) à la sortie de sa rencontre avec Woerth : « *le secrétaire général de la CGT FO a observé que la concertation était devenue « tout de suite une confrontation ».* Mais quel travailleur accepterait-il d'être ainsi payé de mots ? Et pourquoi cacher que Mailly comme les autres dirigeants estime que la question essentielle est celle du financement... et que les travailleurs doivent payer. N'est ce pas ce qu'il déclare à La Croix le 29 04 : « *Nous ne sommes pas opposés à une augmentation de cotisations. Un point de cotisation en plus représente de 4 à 5 milliards d'euros. (...) Un élargissement de l'assiette des cotisations, en augmentant la taxation de l'intéressement, de la participation, des stocks options, mais aussi en intégrant la valeur ajoutée, est souhaitable (...) Une augmentation d'un point de la CSG, c'est près de 11 milliards qui entrent dans les caisses.* »^{ix}

On comprend bien que l'évocation des « stocks options » ou de la « CSG plus juste » masque ici l'essentiel à savoir : « *Les travailleurs doivent payer* ». En cela le discours de Mailly est identique à celui de Groison demandant que les efforts « *ne reposent pas sur les seuls salariés* ». Et qui donc peut prétendre sérieusement que la grève de 24 heures appelé par FO.... le 15 Juin est à même de faire reculer le gouvernement ? Qui peut le prétendre quand cet appel à la grève ne formule pas l'exigence du retrait de la contre réforme gouvernementale ?^x Qui peut le prétendre quand la direction FO se soumet totalement à la concertation du gouvernement et à son agenda ?

Je conclus. Jusqu'à ce jour, la politique des appareils syndicaux, ceux des dirigeants du PS, du PCF a strictement correspondu aux besoins du gouvernement.

Mais l'issue de la bataille n'est pas encore jouée. Il est encore possible que le mouvement de la classe ouvrière bouscule l'« agenda » soigneusement élaboré entre le gouvernement et les appareils pour conduire à bon port la réforme du gouvernement. Permettre que cette collaboration soit brisée, c'est combattre dès maintenant en direction des responsables des organisations ouvrières et en premier lieu des directions syndicales CGT, FO, FSU sur la ligne : rompez immédiatement la concertation ! ce qui signifie en particulier : « *quittez immédiatement les quatre « groupes thématiques » d'élaboration de la réforme* ». ^{xi} C'est cette bataille que nous te proposons de mener ensemble à l'inverse de ce qu'il faut caractériser comme un faux semblant : la campagne initiée par les dirigeants du POI qui n'évoque les dirigeants des partis ouvriers que pour mieux camoufler la responsabilité directe et première des dirigeants syndicaux et ainsi capituler au moment décisif.

Salutations militantes

Le 15 Mai 2010

PS : J'allais te faire parvenir ce courrier lorsque j'ai pris connaissance du « *document d'orientation du gouvernement* ». Il l'indique clairement : « *Le choix du gouvernement est d'augmenter la durée d'activité* » (des travailleurs). Et il annonce la continuation de la concertation avec les directions syndicales sur cette base. Autrement dit, il les invite à discuter ensemble de savoir comment cette durée d'activité va être augmentée (augmentation des annuités, de l'âge légale ? les deux ?).

Cela ne rend que plus actuel le contenu du courrier ci-dessus.

Le 17 mai

Notes de Lutte de classe

ⁱ Une affirmation qui était sans doute valable lorsqu'il y avait 5 millions de syndiqués à la CGT (après-guerre), que le PCF frôlait les 30% aux élections (fin des années 40) et organisait des centaines de milliers de travailleurs, mais il me semble que ce temps-là soit révolu depuis belle lurette, non ? Et puis à de multiples reprises les gouvernements se sont passés de l'aval de leurs valets pour mettre en oeuvre leur politique réactionnaire, mais bon, c'est d'ailleurs mal poser la question puisque leur « *coopération et complicité* » est permanente, ne dit-on pas qu'ils sont prêts à liquider leurs propres partis pour sauver le régime et ce qu'ils ont fait effectivement à plusieurs reprises dans le passé (le KPD en Allemagne, par exemple) ils cogéraient déjà la société avec les partis de la classe dominante avant la Ve République me semble-t-il, sous la IVe République il existait bien un gouvernement d'union nationale incluant le PS et le PC, non ? Ont-ils fait autre chose après-guerre sous couvert des fameux « *acquis* » sociaux, passons.

On pourrait ajouter pour enfoncer le clou, qu'à partir du moment où les syndicats sont financés par l'Etat, ils ont définitivement perdu leur indépendance de classe, ce que confirme leur participation à une multitude d'organismes de collaboration de classe avec le patronat ou des représentants du gouvernement, leur présence dans les conseils d'administration des entreprises nationalisées (SNCF, EDF, etc.), quand ils ne gèrent pas directement des pans entiers de la société pour le compte du capitalisme, voir la gestion tripartite des organismes sociaux...

Coopération et complicité, ce n'est pas tout à fait la même chose, mais admettons tels quelle la formulation de ce militant. Si maintenant les gouvernements qu'elles que soient les partis au pouvoir ont besoin du soutien des partis et des syndicats pour mener à bien leur politique antisociale, l'idéal pour la classe dominante en période de crise ne serait-il pas que les partis dits ouvriers soient au pouvoir à défaut d'avoir pu museler totalement le mouvement ouvrier ou de l'avoir déclaré hors la loi, ainsi le problème de leur soutien ou non au gouvernement ne se pose plus puisqu'ils y sont !

C'est en réalité le meilleur moyen de neutraliser le mouvement ouvrier et le prolétariat, de parvenir à le subordonner totalement aux besoins du capital sans recourir à la force ou à une loi d'exception, un gouvernement du PS et du PCF associé ou non aux débris d'un parti bourgeois (le Parti radical de gauche) ne peut donc pas être un objectif pour le mouvement ouvrier, encore moins pour son avant-garde, voilà réduit en cendre la stratégie opportuniste du front unique en direction de ces partis pour qu'il forme un gouvernement. On pouvait déjà tirer cette conclusion depuis le gouvernement de Front populaire de 1936, ceux sous la IVe République, puis entre 1981 et 1995 ou de 1997 à 2002, pour ne prendre comme exemple que la France.

ⁱⁱ On a déjà passé le cap d'un « *pronostic* », les faits ne montrent-ils pas d'eux-mêmes à moins d'être aveugle qu'en Grèce comme en Irlande ces contre-réformes sont quand même passées. Là encore la question est mal posée si je peux me permettre.

Le combat pour la rupture des partis et des syndicats avec l'Etat et ses représentants n'a pas pour objectif fondamental d'empêcher le gouvernement d'appliquer telle ou telle mesure anti-ouvrière, mais de défendre l'indépendance de classe du prolétariat afin qu'il puisse continuer son combat jusqu'à son émancipation du capital et la liquidation du régime politique en place, ce qui inclut évidemment le combat pour la défense de tous ses droits ou acquis sociaux.

Chaque fois que les partis et/ou syndicats ont rompu (officiellement) leurs relations avec un gouvernement, soit malgré tout il a mené à son terme sa politique, soit il y a renoncé toute ou en partie préférant la remettre à plus tard. Dans le meilleur des cas le prolétariat a pu conserver un droit ou un acquis, dans le pire il l'a perdu, mais dans aucun des deux ni le mouvement ouvrier et plus particulièrement son avant-garde (construction du parti), ni le prolétariat n'en a tiré profit (au niveau de sa conscience de classe) pour ne faire

ne serait-ce qu'un pas en avant vers son objectif politique (un gouvernement ouvrier), par contre le gouvernement s'en est bien tiré, lorsqu'il n'en est pas sorti conforté, ainsi que les partis et les appareils pourris des syndicats, davantage encore depuis que les syndicats n'organisent plus qu'une infime partie du prolétariat.

S'il ne pouvait pas en être autrement en l'absence d'un parti révolutionnaire, ce n'était pas une raison valable pour soutenir une stratégie qui aboutissait finalement à renforcer le régime ou les lieutenants de la bourgeoisie qui contrôlent le mouvement ouvrier ou encore les deux à la fois. Qui réforme, qui soutient ces réformes ? La réponse à ces questions permet au premier coup d'œil de saisir à qui elles profitent en premier lieu sur le plan politique. On peut se contenter de saluer l'adoption d'une réforme, la préservation d'un droit, en oubliant de répondre à ces questions et d'en mesurer les conséquences sur la conscience de classe du prolétariat, dans ce cas-là on ne situe plus son combat dans la perspective de la prise du pouvoir par la classe ouvrière ou le socialisme, on se situe sur le même terrain que les réformistes pour lesquels en régime capitaliste il est toujours possible d'améliorer progressivement les conditions d'existence du prolétariat, c'est une fin en soi, c'est d'ailleurs le seul combat qu'ils acceptent encore de mener à l'instar du POI ou du NPA, quand ils ne l'ont pas abandonné pour ce qui concerne le PS et ses satellites, quant au combat pour le socialisme, il est totalement vidé de son contenu et littéralement abandonné dans les deux cas, ce que traduit dans les faits le refus du POI et du NPA de poser la question du pouvoir politique et de l'Etat, ce que traduit encore leur refus de situer chaque combat dans la perspective d'un gouvernement ouvrier.

ⁱⁱⁱ À ceci près que la CFDT compte pratiquement autant de syndiqués issus de la classe ouvrière que la CGT et FO réunis. Attention à ne pas tomber dans le dogmatisme !

^{iv} Question qui n'est pas abordée ici : quel est l'état d'esprit exact du mouvement ouvrier, des syndiqués, de la classe ouvrière ? Engels faisait la distinction entre un mouvement ouvrier révolutionnaire et un mouvement ouvrier bourgeois, pour rappel. J'imagine que la réponse à cette question déterminante du point de vue de la tactique et de la stratégie à adopter n'a absolument aucune importance, on passe outre, on se met la tête dans le sable par crainte de regarder la réalité en face, serait-elle en contradiction avec la démonstration et les arguments avancés par les uns et les autres ou encore leur stratégie de front unique ?

^v Sur ce point précis, je reproduis l'analyse d'un camarade : « *Sur la politique du CCI dans les syndicats, je crois qu'il y a un facteur très important à prendre en compte. La loi sur la représentativité signifie sauf "miracle" que le POI va perdre des moyens très conséquents en terme de décharges syndicales (FO aussi mais proportionnellement moins). Selon l'endroit où le ministère place la barre de représentativité, cela signifie pour des dizaines de "cadres" lambertistes et tout particulièrement dans l'enseignement le retour à "la base". C'est sans doute un facteur de crise majeur. Alors cela me semble renforcer le besoin pour eux de trouver d'autres nids ou s'installer. A titre d'exemple, la tendance du CCI-POI dans un des syndicats de la Fédération Syndicale Unitaire (Snasub, syndicat des personnels administratifs et bibliothécaires) s'est dissoute et a fusionné pour le congrès avec la tendance U&A, majorité de la fédération, constituée historiquement autour du PCF. Idem dans un autre syndicat (enseignement agricole) où les lambertistes assurent l'encadrement. Il faut dire que la décomposition du mouvement ouvrier est telle qu'il n'est pas difficile à des militants quelque peu aguerris et formés d'assurer des responsabilités bien mieux que les quelques nouveaux qui ont été sélectionnés par les appareils syndicaux sur la seule base, aujourd'hui, de "travailler moins" en étant permanent syndical.*

De prime abord, les lambertistes défendent dans les syndicats le fait que réaffirmer les "revendications" serait un point d'appui pour lutter contre la réforme Sarkozy-Woerth. Donc dès qu'une motion intègre des revendications à peu près correctes, ils s'en félicitent... et la votent. Ce qui revient à couvrir l'appareil puisque les dites "revendications" ne sont mises en avant que dans la perspective des discussions que mènent les appareils syndicaux avec le gouvernement et que ce sont ces concertations qui ont amené

Sarkozy et sa bande aux portes du projet de loi. Et que les lambertistes s'opposent à la revendication du retrait et tout particulièrement à celle de la rupture des concertations.

(...) Précisément au moment où, comme le souligne la lettre de P., il y a eu tournant dans la politique du POI/CCI par rapport aux retraites c'est-à-dire que la question des directions syndicales a été totalement éliminée des considérants de la seconde adresse du POI, pour se centrer sur les seuls partis 'de gauche'. »

On aura compris que pour les dirigeants du POI les intérêts collectifs de la classe ouvrière passent après les intérêts de leur propre appareil, ce que nous savions déjà, disons qu'on en a là une preuve de plus irréfutable.

Voilà un excellent exercice pratique pour les jeunes militants.

Sur le terrain le POI appelle au retrait du projet de loi scélérat du gouvernement, les militants se mobilisent sur ce mot d'ordre qu'ils partagent, pendant que ses dirigeants soutiennent les appareils pourris de la CGT, de FO et de la FSU qui y sont opposés et sont en train de tout faire pour aider Sarkozy à faire passer son projet de loi sur les retraites.

^{vi} Le double langage habituel de ce parti.

^{vii} Cette appréciation est insuffisante, parce qu'elle fait l'impasse sur la nature de ces partis, ce ne sont pas seulement les dirigeants de ces partis qui sont en cause ou leur politique, mais leurs partis en tant que tels, analyse que l'on ne peut pas mener jusqu'au bout quand on appelle au front unique de ces partis, ceci explique cela.

Engels expliquait à juste titre, puisque les faits lui ont donné amplement raison à de multiples reprises en France comme dans l'ensemble des pays à travers le monde au cours du XXe siècle, qu'une fois qu'un parti a failli, qu'il a trahi la classe ouvrière, il était fini, définitivement irrécupérable, qu'il fallait construire un nouveau parti ouvrier. On peut donc affirmer, fort de cette expérience que chacun peut vérifier et que personne ne peut nier, que tous les appels en direction des dirigeants du PS et du PCF, que tout discours qui consiste à vanter les mérites passés en partie réels ou imaginaires de ces partis dans le but de les réhabiliter ou de faire croire qu'ils pourraient un jour se conduire comme de véritables partis ouvriers ou encore servir notre cause, s'inscrivent en totale contradiction avec les enseignements tirés de la lutte de classe du passé et ne servent finalement que les intérêts des ennemis du prolétariat, pratique propre au POI.

Il arrive un moment où la quantité se transforme en qualité, c'est tout simplement ce processus dialectique à l'œuvre également ici que les dirigeants du POI ont abandonné ou qu'ils s'emploient à nier pour uniquement justifier leur refus de combattre jusqu'au bout ces partis...

^{viii} Je n'ai pas le temps de relire tous les numéros d'*Informations ouvrières* depuis le 24 janvier pour vérifier l'exactitude des assertions de ce militant. Cependant pour demeurer impartial, je viens de parcourir la couverture du numéro 94 d'*Informations ouvrières* du 22 avril où figurait en gros caractère : « *Retraites - Le ministre Woerth en appelle à tous les partis - Dans sa lettre aux partis parlementaires, le ministre indique qu'il veut* » parvenir à des éléments de consensus politique » *sur la réforme des retraites. PS et PCF seront reçus les 28 et 30 avril. Pages 2 et 3.* ». Ce qui me fait dire que le gouvernement était en train de réorienter sa stratégie en direction des partis, peut-être pour faire davantage pression sur les dirigeants syndicats en proie à des difficultés croissantes avec leurs bases...

Ceci dit, l'argument de ce camarade est valable quand on a l'esprit qu'au même moment se tenaient les congrès de plusieurs syndicats, et il a raison de préciser que la « *concertation* » entre les dirigeants syndicaux « *(battait) son plein sur la contre réforme des retraites* », le ministre du Travail Eric Woerth ayant annoncé qu'il allait recevoir les syndicats de fonctionnaires à partir du 22 avril (voir dans la rubrique *Info*

syndicale du mois d'avril l'article d'Associated Press du 16 avril, mis en ligne le lendemain et intitulé : *Retraites: le gouvernement consulte les syndicats de fonctionnaires à partir du 22 avril.*)

^{ix} Il a raison de signaler cet énième non-dit de la part du POI sur l'opportunisme de Mailly. Nous reviendrons plus loin sur cette question

^x Après une lecture un peu trop rapide de ce passage, j'en étais arrivé à la conclusion que ce militant se livrait à un procès d'intention envers le POI, c'était en fait une erreur de ma part, en grande partie due au fait que je suis loin du terrain et que je n'ai eu précédemment aucun échange avec d'autres militants.

Maintenant j'ai parfaitement compris la situation et son argumentation et je la partage entièrement. FO se prononce pour le maintien de l'âge du départ à la retraite et la durée de cotisation en vigueur à condition que ce soient les travailleurs qui les financent, notamment par l'augmentation de la CSG, ce qui est totalement inacceptable évidemment. C'est donc à partir de cet argument qu'il faut apprécier son appel au retrait, j'y reviendrai dans ma conclusion.

Appel qui ne figurera pas dans la *Lettre aux organisations syndicales* adressée par Mailly aux dirigeants des autres syndicats et que j'ai reçue par Internet le 14 avril 2010, il y était précisé « *Pour nous, la question des retraites est une question de financement qui doit être traitée en tant que telle par la recherche et l'obtention de recettes nouvelles, comme nous l'avons exposé lors des bilatérales.* ».

Dans *l'Appel à une journée de grève interprofessionnelle à une manifestation le 15 juin 2010* adopté à l'unanimité par le Comité confédéral national de Force Ouvrière le 4 mai 2010, donc y compris par les dirigeants du POI, il n'était pas axé sur le retrait du projet du gouvernement puisqu'il n'était même pas mentionné, après avoir rappelé son opposition à « *l'allongement de la durée du travail (par report du droit à la retraite à 60 ans et/ou allongement de la durée de cotisation) et la remise en cause du code des pensions pour les fonctionnaires.* » sans d'autres précisions qui viendront ou ressurgiront plus tard.

Appel qui figurera bien dans un communiqué de FO du 8 juin, mais dans lequel était précisé « *Face à un projet qui sera destructeur de droits sociaux, injuste socialement et inefficace économiquement* », il le serait moins sans doute une fois la CSG augmentée, voilà une mesure de « *justice sociale* » que Sarkozy pourra reprendre à son compte sans problème !

Si dans son éditorial daté du mercredi 9 juin 2010, il était bien question de « *revendiquer son retrait* », y figurait également : « *nous avons proposé plusieurs pistes de financement pour régler le dossier retraites sans remettre en cause les droits des travailleurs, du public comme du privé.* », comme si augmenter la CSG pouvait être une revendication ouvrière !

Dans son éditorial du 7 juillet 2010, Mailly ne manque pas de cynisme, pour nous faire avaler l'augmentation de la CSG, il va jusqu'à revendiquer « *une grande réforme fiscale et en favorisant la progression du pouvoir d'achat des salaires* », comme si l'augmentation des salaires allait de soi ! On voit tout de suite à qui s'adresse cette « *revendication* » anti-ouvrière : à ceux qui ont encore de quoi vivre sans se serrer la ceinture !

A quoi revient finalement la position du FO soutenu par le POI ? A dire ceci : nous sommes contre le report de l'âge du départ à la retraite, etc. par contre c'est vous qui aller financer le maintien des 60 et des 65 ans, etc. En fait cela revient à opposer la préservation d'un droit (à la retraite) déjà bien entaillé à la préservation du niveau de vie des travailleurs déjà mis à mal pour beaucoup d'entre eux, sans parler du fait qu'en avançant toujours plus dans la financiarisation des retraites, c'est à terme le système par répartition que FO remet en cause.

Avancer d'un côté le mot d'ordre de retrait et d'un autre préconiser l'augmentation de la CSG notamment, c'est également introduire chez les travailleurs syndiqués ou non un élément de division qui ne peut qu'affaiblir leur volonté de se mobiliser pour défendre leur droit à la retraite. Si c'est normal que les

travailleurs soient mis à contribution, finalement cela rejoint le discours de Sarkozy qui préconise une solution « *équitable* » entre les classes pour « *sauver* » les retraites, c'est se placer sur le même terrain que Sarkozy.

Un camarade m'a adressé cette précision qui pourrait nous servir de conclusion : « *la grève du 15 juin n'a pas été convoquée par l'appareil FO sur le mot d'ordre de "retrait", ce mot d'ordre est apparu le 15 juin lui même. Et FO une fois lancé le mot qui fâche s'est empressé de rejoindre le giron de l'intersyndicale pour l'enterrer. Un peu comme Blondel et la "grève générale" en mai juin 2003.* ».

^{xi} Je suis d'accord avec la tactique du front unique en direction des dirigeants syndicaux dans la mesure où tout militant révolutionnaire doit être syndiqué, et même s'il ne peut l'être sur son lieu de travail, il existe des unions locales dans lesquelles il est ou il devrait être possible de se syndiquer et de militer. Du coup chaque militant politique étant syndiqué, c'est normal qu'il s'adresse à « *ses* » dirigeants, mais en tant que syndiqué...

En guise d'éditorial de Jean-Claude Mailly, Secrétaire général de FO,
daté du mercredi 14 avril 2010

Lettre aux organisations syndicales

Le Comité confédéral national de la CGT-Force Ouvrière s'est récemment réuni. À la suite de cette réunion des instances de Force Ouvrière, je m'adresse à toi, ainsi qu'aux autres secrétaires généraux et présidents de confédérations syndicales, au nom du Bureau confédéral, par cette lettre qui sera rendue publique.

Le Comité confédéral a analysé la situation économique et sociale et dressé les principales revendications de Force Ouvrière dans une résolution adoptée à l'unanimité.

Parmi celles-ci figurent, bien entendu, nos analyses et revendications sur le dossier «retraites», mis à l'actualité par le président de la République et le gouvernement, qui plus est dans un calendrier serré. Nous confirmons ainsi, notamment, que nous sommes fermement opposés à tout allongement de la durée du travail quelle qu'en soit la forme (allongement de la durée de cotisation et/ou report du droit au départ à 60 ans), tout comme nous sommes opposés à une remise en cause du code des pensions civiles et militaires pour les fonctionnaires.

Pour nous, la question des retraites est une question de financement qui doit être traitée en tant que telle par la recherche et l'obtention de recettes nouvelles, comme nous l'avons exposé lors des bilatérales.

Évidemment cela percute la nature de la politique économique, sociale et fiscale actuellement menée et qui est à l'origine de la crise de système actuelle. Or le gouvernement semble vouloir reprendre les mêmes arguments et les mêmes décisions qu'avant la crise.

Nous considérons qu'il est essentiel, tant pour les retraité(e)s que pour les salarié(e)s, les chômeurs et les futures générations, que nous fassions respecter les droits et garanties des travailleurs.

Nous avons ainsi clairement affiché ce que nous voulions et ce que nous ne voulions pas.

Nous considérons, par ailleurs, que l'unité d'action sur des revendications et des modalités d'action claires et déterminées est une des conditions importantes de la réussite.

Concernant les modalités d'action, nous considérons, compte tenu des expériences passées, que les manifestations à répétition ne sont pas un gage d'efficacité, y compris quand, le 19 mars 2009, trois millions de manifestants étaient descendus dans les rues.

C'est pourquoi je te propose un appel commun à 24 heures de grève interprofessionnelle, au moment opportun.

Réussie, une telle initiative placerait le gouvernement dans une situation délicate: ne pas répondre aux attentes alors que le pays aurait été «bloqué» pendant 24 heures serait, pour lui, prendre un risque important.

Je considère qu'une telle initiative, lancée solennellement par les secrétaires généraux ou présidents des organisations syndicales, serait facteur d'espoir et de force pour les salariés.

Bien entendu, c'est une évidence, il appartient à chaque organisation syndicale de se positionner, tant sur les revendications que sur les modalités d'action. Tu connais les positions de Force Ouvrière et notre conception de l'efficacité de l'action commune.

Je conclurai en disant qu'une victoire sur ce dossier serait porteuse pour le mouvement syndical et l'ensemble des travailleurs actuels et à venir.

Sentiments syndicalistes.

Paris, le 7 avril 2010

APPEL À UNE JOURNÉE DE GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE ET À UNE MANIFESTATION LE 15 JUIN 2010

Mandatée à l'unanimité par le Comité confédéral national de Force Ouvrière, la Commission exécutive s'est réunie de manière exceptionnelle le 4 mai 2010.

La Commission exécutive constate que:

- le gouvernement fait de la question des retraites le dossier prioritaire. La motivation essentielle est de montrer aux institutions financières et à leurs auxiliaires, les agences de notation, que le gouvernement va réduire les dépenses sociales, de la même manière qu'avec la RGPP il réduit les dépenses publiques.

Ce que confirmera la prochaine conférence sur les déficits publics et sociaux.

Parmi les menaces qui pèsent et qui seront confirmées dans les semaines à venir figurent l'allongement de la durée du travail (par report du droit à la retraite à 60 ans et/ou allongement de la durée de cotisation) et la remise en cause du code des pensions pour les fonctionnaires.

- Pour Force Ouvrière, il n'est pas question que les travailleurs fassent les frais, à travers leurs droits sociaux, de la crise provoquée par les intervenants sur les marchés financiers, intervenants qui dictent encore aujourd'hui le comportement des gouvernements, dont le gouvernement français.

- L'action commune, nécessaire, suppose un accord sur les revendications et les modalités d'action. Chaque organisation est bien entendu libre de ses positions et il appartient aux travailleurs de se forger leurs convictions. Force Ouvrière a proposé aux autres organisations un appel commun à 24 heures de grève interprofessionnelle franche, public et privé.

Assumant ses prises de position et soulignant que l'avant-projet de loi devrait être connu vers la mi-juin, la CE de Force Ouvrière décide d'appeler, le 15 juin, à une journée de grève interprofessionnelle avec manifestation à Paris. Elle demande à toutes ses structures de tout mettre en œuvre pour la réussite de cette initiative et lance un appel en ce sens à l'ensemble des salariés et à leurs organisations.

Pour Force Ouvrière, il s'agit, par un renforcement de la mobilisation, de montrer la détermination des salariés.

Adoptée à l'unanimité

Paris, le 4 mai 2010

L'Éditorial de Jean-Claude Mailly, Secrétaire général de Force Ouvrière,
daté du mercredi 9 juin 2010

La priorité, c'est de réussir le 15 juin

Le gouvernement devrait faire connaître son avant-projet de loi sur les retraites entre le 16 et le 20 juin, c'est-à-dire juste après notre appel à la grève et à notre manifestation à Paris du 15 juin 2010. Cette journée du 15 juin est importante. Elle va montrer la détermination de Force Ouvrière sur la question des retraites, à la fois sur les revendications et sur les modalités d'action.

Nous sommes dans la continuité de ce que nous expliquons depuis plusieurs mois: ce qui se conçoit bien s'énonce clairement.

On dit ce qu'il faut faire et on fait ce que l'on dit, et on assume clairement nos positions.

Au passage, rappelons que nous avons appelé dès le 4 mai au 15 juin, tout en disant que le 15 juin était ouvert.

Certaines organisations nous ont d'ailleurs rejoints depuis, comme le SNETAA (professeurs de lycées professionnels) ou la FGAF (Fédération générale autonome des fonctionnaires). Rien ni personne n'empêchait donc d'autres confédérations de faire de même, notamment en appelant clairement à une journée de grève.

Ce n'est pas leur choix. Nous en prenons acte.

Cela n'entache en rien notre détermination à faire reculer le gouvernement.

Comme toujours, Force Ouvrière agit en fonction de ses positions, de ses convictions et de manière pragmatique, en tenant compte des expériences passées et du contexte.

Cela s'appelle tout simplement la libre détermination et l'indépendance, auxquelles nous sommes profondément attachés.

L'action commune est bien entendu un atout dans la constitution d'un rapport de forces. Encore faut-il que nous soyons sûrs de tirer dans le même sens.

Pour ce qui nous concerne, nous n'accepterons jamais un report du droit à la retraite à 60 ans, un nouvel allongement de la durée de cotisation ou une remise en cause du code des pensions. Et nous avons proposé plusieurs pistes de financement pour régler le dossier retraites sans remettre en cause les droits des travailleurs, du public comme du privé.

Dans l'action commune, les organisations peuvent avoir des différences, mais pas sur l'essentiel. Quand on «marche ensemble», autant aller dans le même sens, sinon c'est le b... assuré et c'est alors le gouvernement qui tire les marrons du feu.

L'avenir nous dira -et rien n'est garanti- si faute de pouvoir être d'accord sur ce qu'il faut faire pour régler la question des retraites, on pourra être d'accord pour dire non au plan gouvernemental, c'est-à-dire revendiquer son retrait.

Quoi qu'il en soit, aujourd'hui la priorité, c'est de réussir le 15 juin.

L'Éditorial de Jean-Claude Mailly, Secrétaire général de Force Ouvrière,
daté du mercredi 7 juillet 2010

Il faut zapper ce projet de loi

Comme nous l'expliquons depuis plusieurs semaines, le dossier «retraites» doit être traité au regard des ressources nécessaires, sans remettre en cause les droits des salariés quel que soit leur âge. Y compris en faisant une grande réforme fiscale et en favorisant la progression du pouvoir d'achat des salaires.

Ce n'est évidemment pas l'orientation délibérément choisie par le gouvernement qui veut faire payer toutes les générations par un recul de leurs droits, notamment en repoussant l'âge du droit au départ en retraite à taux plein et en allongeant la durée de cotisations.

Pour le gouvernement, il s'agit avant tout de satisfaire les attentes des marchés financiers.

Dans une telle situation, il faut zapper ce projet de loi avant d'exiger une réforme conforme aux droits et besoins des salariés. C'est pourquoi Force Ouvrière revendique en priorité un retrait de ce projet. Pendant tout l'été, nous allons informer, expliquer et convaincre largement du bien fondé de nos positions.

Celles-ci s'inscrivent dans une analyse globale au regard de la crise de système et du besoin de plus en plus pressant de justice sociale.

Nous défendons nos positions le 7 septembre où les militant(e)s Force Ouvrière devront être nombreux dans toutes les manifestations qui auront lieu sur l'ensemble du territoire.

Dès aujourd'hui, dans quelques départements, l'exigence de retrait du projet est portée par l'ensemble des organisations syndicales.

Du matériel d'information est actuellement en préparation. Il va rapidement parvenir aux unions départementales.

Les revendications ne prendront pas de vacances, les militants se relayeront dans la perspective d'un grand 7 septembre 2010.

La position du POI lors du congrès de la CGT Finances Publique :

www.luttedeclassede.org/service/POI_retraite_CGTfinance.pdf
